

*Nous aspirons tous à un repos bien mérité,  
après ces mois d'activités soutenues au  
service du plus grand nombre.  
Profitez-en avant une rentrée chargée !*

Fidèles à notre mandat, nous continuons  
- dans les instances paritaires Comité  
technique et Comité d'hygiène, de sécurité et  
des conditions de travail - et toutes occasions,  
d'œuvrer **dans la défense de vos acquis, en  
vous accompagnant en cas de difficultés,**  
pour vous conseiller et vous orienter.

### **QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

C'est un enjeu crucial. La Collectivité se plaint  
de ne pouvoir trouver de candidats à recruter.  
Et oui, avec un point d'indice qui était bloqué  
depuis 2017, un « fonctionnaire bashing », la  
concurrence est rude, avec le privé mais aussi  
avec d'autres collectivités plus attractives...

Pour la Cfdt, c'est une évidence, **le niveau de  
votre rémunération est inéquitable. La ville  
peut compenser au local ces disparités.**

- ✓ **OBTENTION POUR TOUS DES  
TICKETS RESTAURANTS**
- ✓ **PRISE EN CHARGE DE L'ADHESION  
AU GEPC**
- ✓ **PARTICIPATION MUNICIPALE  
AUX FRAIS DE SANTE**
- ✓ **PRISE EN CHARGE DU TELETRAVAIL**

Assez de groupes de travail promis et remis à  
demain et après-demain...

### **IL EST TEMPS POUR LA VILLE D'AGIR CONCRETEMENT ET REpondre A NOS REvendICATIONS LEGITIMES !**

C'est cela aussi notre rôle : obtenir des  
moyens, écouter, analyser, dialoguer avec  
l'administration, proposer et accompagner.  
Un dialogue social constructif, mais exigeant.

**BULLETIN D'INFO  
CFDT INTERCO 94  
Section Charenton Le Pont  
Juillet-Août 2022**



### **VISITES CHSCT SUR SITE**

Même vigilance, après nos déplacements sur  
les sites : services Nature et jardins, Centre  
Technique municipal, Gymnase Tony Parker...  
**Nous avons insisté et obtenu qu'un cadre  
légal soit mis en œuvre (avec l'expertise du  
Centre Interdépartemental de Gestion de la  
petite couronne)** en cas de chantiers avec  
maintien de l'activité. Ce sera ainsi le cas à la  
Médiathèque des Quais ou avec l'extension  
future des locaux de la Police municipale.

Avec le soutien du service Prévention, divers  
points accidentogènes (locaux inadaptés  
à réorganiser, risques chimiques, d'incendies,  
de chutes, etc) ont pu être analysés et des  
correctifs apportés.

**Avec les équipes nous avons constaté la  
pénibilité** de certaines interventions en voirie  
et patrimoine et attendons les  
recommandations du CIG.

**Nous avons rappelé l'importance** des  
exercices incendies et des gestes à connaître  
par tous et dans tous les secteurs.

**Nous visiterons d'autres sites municipaux.**  
L'expertise (agent de prévention et CIG), notre  
vigilance, associées à votre savoir faire,  
participent ainsi à la sécurité de tous.



### PETITE ENFANCE

La pénurie de recrutement des agents en crèche ne doit pas être le prétexte facile à une **désorganisation accrue des services.**

A l'engagement de nos professionnels dans les structures, une gestion comptable est désormais opposée. **Les agents ne sont pas des pions que l'on déplace du jour au lendemain sans concertation !**

La bienveillance et le respect de nos collègues doivent guider avant tout l'action publique !

### 1607 HEURES

Nous avons participé et salué la qualité des échanges avec le Pôle jeunesse, animation sport et culture concernant l'annualisation du temps de travail des agents d'animation, gardiens d'école, directeurs de centres de loisirs. L'application concertée des 1607 heures, comme le plan de stagiarisation des vacataires y constitue une avancée qu'il faut saluer.

### NOUVELLE PISCINE

Son ouverture aura été tant attendue et **posé tant de défis à nos collègues des Sports.** Restons là aussi vigilants, afin que les moyens nécessaires aux autres équipements sportifs ne soient pas absorbés par cette nouvelle réalisation...

### NATURE ET JARDINS

La nécessité d'une société de développement durable, c'est de nouveaux défis qui obligent chacun à interroger ses métiers, ses pratiques. Nous avons alerté la Collectivité pour **que la conduite du changement se fasse avec bienveillance et en respectant tous les personnels impactés.**

Eux aussi peuvent être forces de proposition !

### TELETRAVAIL

**Nous demandons toujours l'ouverture d'une négociation dans le cadre du télétravail** (comme la loi en fait l'obligation aux collectivités (*Journal officiel 3 avril 2022*) et la prene en charge à hauteur de **220 € par an et par agent !**

### RIFSEEP

Versement en 2 temps de notre prime de fin d'année (renommée IFSE majorée) : sa mise en œuvre pose encore questions, notamment avec le « bonus » CIA lié aux entretiens professionnels...

Nous resterons vigilants à vos côtés dans sa mise en œuvre pratique.

Ce dialogue social est nécessaire La CFDT à vos côtés, espère que la ville l'appliquera encore mieux et nous resterons très attentifs à ce sujet. Certaines choses sont figées, d'autres peuvent changer.

**Votre rendez vous de rentrée :**



**Prochaine réunion**  
**d'information Syndicale**

**Espace Toffoli**  
**12 rue du Cadran:**  
**jeudi 29 septembre 2022**  
**de 9h à 17h30**

***POUR LA DÉFENSE DES DROITS***  
***ET DES INTÉRÊTS DES AGENTS :***  
***RESTONS SOUDÉS AVEC VOTRE***  
***SOUTIEN.***

***Section CFDT Charenton***

32 rue de Conflans  
94220 Charenton  
tél : 01 46 76 67 24/ 06 73 85 63 64  
Courriel: scfdt@charenton.fr



Syndicat Départemental CFDT Interco 94  
Val de Marne Maison des Syndicats  
11/13, Rue des Archives 94010 Créteil  
Cedex Téléphone : 01 43 99 12 43  
[interco94@interco.cfdt.fr](mailto:interco94@interco.cfdt.fr)



[Code à flasher pour ADHERER EN LIGNE](#)